
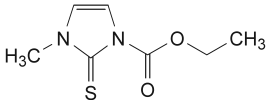


CLÉ DES MONOGRAPHIES

Carbimazol

PHARMACOPÉE EUROPÉENNE 10.1

 <p>CARBIMAZOL⁽¹⁾ Carbimazolum</p>  <p>$C_7H_{10}N_2O_2S$ [22232-54-8] M_r 186,2</p> <p>DÉFINITION</p> <p>3-Méthyl-2-thioxo-2,3-dihydro-1H-imidazole-1-carboxylate d'éthyle.</p> <p>Teneur : 98,0 pour cent à 102,0 pour cent (substance desséchée).</p> <p>◆ CARACTÈRES</p> <p>Aspect : poudre cristalline, blanche ou blanc-jaune. Solubilité : peu soluble dans l'eau, soluble dans l'acétone et dans l'éthanol à 96 pour cent. ◆</p> <p>IDENTIFICATION</p> <p>Première identification : B. Seconde identification : A, C.</p> <p>◇ A. Point de fusion (2.2.14) : 122 °C à 125 °C. ◇</p> <p>B. Spectrophotométrie d'absorption dans l'infrarouge (2.2.24). Préparation : pastilles. Comparaison : <u>carbimazol SCR</u>.</p> <p>C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27). Solution à examiner. Dissolvez 10 mg de carbimazol dans du chlorure de méthylène R et complétez à 10 mL avec le même solvant. Solution témoin. Dissolvez 10 mg de carbimazol SCR dans du chlorure de méthylène R et complétez à 10 mL avec le même solvant. Plaque : <u>plaque au gel de silice GF₂₅₄ pour CCM R</u>. Phase mobile : acétone R, chlorure de méthylène R (20:80 V/V). Dépôt : 10 µL. Développement : sur les 3/4 de la plaque. Séchage : à l'air pendant 30 min. Détection : examinez en lumière ultraviolette à 254 nm. Résultats : la tache principale du chromatogramme obtenu avec la solution à examiner est semblable quant à sa position et ses dimensions à la tache principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin.</p> <p>ESSAI</p> <p>Substances apparentées. Chromatographie liquide (2.2.29). Solution à examiner. Dissolvez 5,0 mg de carbimazol dans 10,0 mL d'un mélange de 20 volumes d'acétonitrile R et de 80 volumes d'eau R. Utilisez cette solution dans les 5 min qui suivent sa préparation.</p>	<p>Date de version du texte</p> <p>01/2012:0884 corrigé 10.1</p> <p>Numéro de référence du texte</p> <p>Modification à prendre en compte dès que possible et au plus tard à la fin du mois suivant le mois de publication du Supplément 10.1</p> <p>Code-barres permettant d'accéder à des informations complémentaires sur le texte (par exemple celles de la base de données Knowledge) via un smartphone ou une tablette avec l'appli appropriée</p> <p>Numéro CAS</p> <p>Dénomination chimique selon les règles de nomenclature IUPAC</p> <p>Pour la signification des losanges noirs et blancs, voir chapitre 5.8. Harmonisation des pharmacopées</p> <p>L'application de la première et de la seconde identification est définie sous Prescriptions générales (chapitre 1)</p> <p>Etalon de référence disponible auprès de l'EDQM (voir http://crs.edqm.eu)</p> <p>Réactif décrit au chapitre 4</p> <p>Des informations complémentaires sur certains réactifs sont disponibles dans la base de données Knowledge (http://go.edqm.eu/knowledge)</p> <p>Trait vertical dans la marge localisant la partie du texte qui a été modifiée</p> <p>Trait horizontal dans la marge localisant la partie du texte qui a été supprimée</p> <p>Référence à un chapitre général</p>
---	---

(1) Cette monographie a fait l'objet du processus d'harmonisation des pharmacopées. Voir chapitre 5.8. Harmonisation des pharmacopées.